

PROJET DE LOI

N° 81

rejeté

SÉNAT

le 18 décembre 1985

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 1985

REJETÉ PAR LE SÉNAT

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 3143, 3162, 3168 et in-8° 949.

Sénat : 193 et 212 (1985-1986).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 18 décembre 1985.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.